

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Stratégie des ressources humaines 2023-2027

Vers un Etat employeur agile, attractif et inclusif

Le Conseil d'Etat publie sa stratégie des ressources humaines 2023-2027. Fondée sur quatre axes stratégiques évolutifs, elle doit permettre à l'Etat de répondre aux défis RH actuels et futurs, de manière à rester un employeur moderne et attractif. Sa mise en œuvre se fera en fonction des réalités des services, de sorte que chaque collaboratrice et collaborateur assure, dans de bonnes conditions de travail, des prestations de qualité à l'ensemble de la population et des entreprises du canton.

La transformation des modes de travail au sein des entreprises s'est considérablement accélérée et l'administration cantonale ne fait pas exception. Avec plusieurs centaines de métiers différents, l'Etat de Vaud est le plus grand employeur du canton. Dans la continuité de ce qui a déjà été accompli ces dernières années, le Conseil d'Etat poursuit ses démarches visant à moderniser et améliorer les conditions de travail, pour renforcer l'attractivité de l'Etat et permettre aux collaboratrices et collaborateurs de délivrer des prestations de qualité au service de la population.

Conçue pour répondre aux enjeux et défis actuels et futurs, cette nouvelle stratégie RH amorce un changement de culture managériale et une modernisation du cadre de travail au sein de l'administration cantonale. Efficacité, efficience et transparence pour un Etat employeur plus agile se concrétisent au travers de quatre axes stratégiques :

- **Culture de service public** : dans une société en constante mutation, l'engagement au service de la population constitue l'essence même de l'action de l'Etat. Cette culture doit se manifester à tous les niveaux de l'administration : une culture du feedback et de l'amélioration continue plus forte, un management courageux et transparent, ainsi que des collaboratrices et collaborateurs engagés et fiers d'œuvrer au service de la population.
- **Relève et mobilité** : l'Etat employeur souhaite renforcer l'employabilité des collaborateurs et collaboratrices en offrant des carrières variées et attractives. Au travers d'un management de proximité, la mobilisation et le développement des compétences de chacun seront les premiers jalons à développer afin de répondre à un marché du travail et des métiers en pleine mutation. Le

renforcement de la formation continue et une plus forte politique de mobilité interne seront aussi soutenus.

- **Egalité et inclusion** : depuis plusieurs années déjà, l'Etat s'engage activement dans la lutte contre toutes les formes d'inégalités et a l'ambition d'être exemplaire dans ses conditions de travail et de rémunération. Instauration de conditions de travail inclusives où chaque individu se sent respecté et entendu dans ses différences constitue une priorité majeure de cette stratégie.
- **Qualité de vie au travail** : un environnement de travail sain favorise la satisfaction, la motivation et l'engagement durable des collaboratrices et collaborateurs. La lutte contre les risques psychosociaux demeure une priorité dans le maintien de la santé et du bien-être de chacune et chacun.

Le Conseil d'Etat et la Direction générale des ressources humaines se réjouissent de développer, en partenariat avec les services de l'administration, la mise en œuvre de cette stratégie ambitieuse. Les actions qui en découleront seront adaptées aux contextes propres des métiers concernés.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 22 avril 2024

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DICIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat

DCIRH, Cécilia Bähni, directrice générale des ressources humaines

LIEN(S)

Informations complémentaires sur www.vd.ch/strategie-rh